

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

Contrôle des connaissances

Le contrôle continu des connaissances est effectué sous forme d'épreuves planifiées : devoir surveillés, examens. D'autres formes d'évaluation sont prévues : soutenances de rapports, comptes rendus...

Conditions de passage

La filière DUT est constituée de 16 modules et comporte quatre semestres (S1, S2, S3, S4). Chaque semestre comprend 4 modules avec un volume horaire global semestriel minimum de 450 heures.

Une filière peut être constituée d'un tronc commun (modules du semestre S1 et S2) et des options avec des modules propres à chaque option de la filière dans les semestres restants.

Durée du cycle

Une filière DUT s'inscrit normalement dans un cycle de quatre semestres organisé en deux années universitaires. Deux semestres de réserve au maximum peuvent être accordés pour la préparation d'une filière DUT.

L'année universitaire

Est composée de 2 semestres comprenant chacun 16 semaines d'enseignement et d'évaluation.

Validation et acquisition de module

Un module est acquis soit par validation soit par compensation.

- ◆ Un module est validé si sa note est supérieure ou égale à 12/20 sans qu'aucune note des éléments le composant, ne soit inférieure à 6/20.
- ◆ Un module dont la moyenne est supérieure ou égale à 8/20 sans qu'aucune note des éléments le composant ne soit inférieure à 6/20, peut être validé par compensation à la fin de l'année universitaire en considérant tous les modules des deux semestres de l'année.

Rattrapage

Les étudiants n'ayant pas validé un module et ayant obtenu à ce module une note supérieure ou égale à 6/20, sont autorisés à passer un contrôle unique de rattrapage avant le début du semestre suivant. Ils conservent, pour ce rattrapage, les notes obtenues dans les éléments du module qui sont supérieures ou égales à 12/20.

La note de l'élément de module ayant fait l'objet d'un rattrapage ne peut en aucun cas excéder la note maximale de 12/20. Le recours à la compensation se fait après rattrapage.

L'étudiant conserve la note supérieure et c'est cette note qui est considérée lors du classement et de l'attribution de la mention.

Passage

L'évaluation porte sur tous les modules des deux semestres et tient compte de la compensation entre tous ces modules. Le jury de passage dresse la liste des modules acquis par validation ou par compensation et des modules non validés. Le passage à S3 est conditionné par la validation de tous les modules de S1 et S2.

Une dérogation peut être accordée par le chef d'établissement pour un maximum de 1 module non validé par semestre. Le passage au semestre S3 reste tributaire de la validation du stage d'initiation en entreprise.

Assiduité

La présence aux cours, TD, TP, contrôle de connaissances et examens, visites d'entreprises, projets, conférences, est obligatoire.

Les absences pour cause de maladie doivent être justifiées par un certificat médical adressé au service de scolarité dans un délai ne dépassant pas 72. Toutefois, un certificat médical ne peut être pris en considération que s'il est approuvé par le médecin conventionné de l'école et accompagné du dossier médical (ordonnance cachetée, analyses,...)

Les absences non justifiées seront sanctionnées comme suit :

- ◆ 06 heures : 1^{er} avertissement.
- ◆ 12 heures : 2^{ème} avertissement.
- ◆ 16 heures : blâme.
- ◆ 24 heures : traduction devant le conseil de discipline constitué conformément aux textes en vigueur (la sanction peut aller jusqu'à l'exclusion définitive).

Un étudiant sanctionné par un blâme sera automatiquement privé de toute indulgence du jury lors des délibérations de fin d'année.

Tout retard aux séances de l'emploi du temps sera considéré comme absence à la séance.

Tout étudiant non admis pour indiscipline sera considéré comme absent toute la séance.

Toute absence à une séance de contrôle des connaissances (DS, Examens, TP), qu'elle soit justifiée ou non, sera sanctionné par la note 00/20.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des dispositions du règlement intérieur de l'EST Essaouira :

Lu et approuvé (porter cette mention manuscrite ci-contre)	
Nom et prénom	
A Essaouira, le	
Signature	